

Rencontre spéciale freelances



# Profession : auteur indépendant

Une journée pour maîtriser votre statut.

**Le 19 mars 2020 de 8:30 à 18:00**

**Lieu :** 19 rue Pierre Semard, Paris 9ème

**Public :** 15 à 20 personnes

**De tous les statuts indépendants disponibles en France**, celui d'auteur est à la fois l'un des plus favorables et l'un des plus compliqués. Ses nombreuses spécificités le rendent opaque aux intervenants et ressources classiques de la gestion d'activité, et complexifie les rapports entre professionnels et administrations. Un état de fait récemment encore aggravé par la transition chaotique du régime social des auteurs vers l'Urssaf.

Durant cette rencontre d'une journée, nous centraliserons toutes les informations strictement spécifiques au statut d'auteur indépendant, afin de vous donner les clés de sa réelle maîtrise. Nous aborderons notamment le détail du régime social des auteurs et de sa récente réforme, la question du cumul des statuts, le droit d'auteur et les modalités de facturation propres aux auteurs. Enfin, une séance de questions et réponses nous permettra d'éclaircir les dernières zones d'ombre.

Cette session d'information s'adresse spécifiquement à tous les freelances travaillant sur commandes avec un statut d'artiste-auteur (dit « MDA/Agessa »), facturant leurs clients et déclarant des BNC, ainsi qu'à ceux qui souhaitent le devenir : graphistes, designers et illustrateurs, concepteurs et rédacteurs, développeurs, photographes, sound-designers... Dispensée par un auteur professionnel exerçant depuis presque 20 ans sous cette forme, elle vous permettra d'arrêter de subir votre statut pour enfin le transformer en atout.

# Programme de la journée

08:00 .....

09:00 .. **Accueil**

10:00 .. **I. Le statut d'auteur indépendant**

- Le statut professionnel : bases et définitions
- Le régime social des auteurs : cadre, spécificités, cotisations
- La réforme du régime des auteurs : ce qui change avec l'Urssaf

11:00 ..

12:00 .. **II. Cumuler les statuts (Auteur + Micro-entrepreneur)**

13:00 .. **Pause**

14:00 .. **III. Le droit d'auteur**

- Les principes du droit d'auteur : définitions, composition, application
- La cession de droits : pourquoi et comment dresser une cession
- Les violations du droit d'auteur : s'armer contre les abus

15:00 ..

16:00 .. **IV. La facturation des auteurs**

- Le devis : fonction, validité, composition en détail, CGV
- La facture : fonction et détail

17:00 ..

18:00 .. **V. Questions/Réponses**

18:00 ..

19:00 .....

# I. Le statut d'auteur indépendant

Introduction : auteur indépendant vs auteur édité

## A. Le statut professionnel : les bases

- Définition d'une activité professionnelle
- Qu'est-ce qu'un statut professionnel ?
- La forme juridique
- Volet fiscal : Type de revenus, régime déclaratif, régime de TVA
- Volet social : Comparer les régimes libéraux, micro-entrepreneurs et artistes-auteurs

## B. Le régime social des auteurs

- Histoire du régime
- Activités concernées et activités exclues
- Auteur et artiste-auteur
- Cotisations et prestations
- Précompte, dispense et 1,1% diffuseur
- La retraite complémentaire Ircec

## C. La réforme du régime des auteurs

- Le passage des auteurs à l'Urssaf : ce qui se passe et pourquoi
- Tout ce qui a changé : les nouveaux rôles MDA, Agessa et Urssaf, les cotisations
- L'année blanche 2019
- Les nouvelles démarches : création, ouverture de compte, modulations, déclarations
- Les sources d'information
- L'avenir du régime : gouvernance, cotisations, fusion MDA/Agessa, etc
- Le point sur la retraite

# II. Cumuler les statuts

- Cumul auteur + salariat
- Les activités accessoires du régime des auteurs
- Cumul auteur + ME : pourquoi faire ?
- Les avantages et limites du montage
- Les démarches : création et déclaration
- Pour aller plus loin : quelques ressources

# III. Le droit d'auteur

Introduction : pourquoi s'intéresser au droit d'auteur ?

## A. Les principes du droit d'auteur

### 1. Définitions

- L'oeuvre de l'esprit
- L'oeuvre originale
- Conditions d'applications
- Le dépôt d'oeuvre
- Le Copyright

### 2. Composition

- Le droit moral
- Les droits patrimoniaux

### 3. Le droit d'auteur à plusieurs

- L'oeuvre de collaboration
- L'oeuvre composite
- L'oeuvre collective
- Droit d'auteur et salariat

## B. La cession de droits d'auteur

### 1. Pourquoi rédiger une cession ?

- Sécurité pour le freelance
- Sécurité pour le client
- Intérêt financier

### 2. Estimer une cession de droits

- Les outils
- Les modes de rémunération : forfaitaire ou sur ventes
- Les modes de facturation : intégrée ou séparée
- Application concrète : l'essentiel

### 3. Comment rédiger une cession ?

- Fixer par écrit
- Des limites obligatoires
- Une rémunération proportionnelle
- La forme de la cession

## Sommaire de la session (3/3)

### 4. Les violations du droit d'auteur

- Violations du droit moral
- Contrefaçons et plagiat
- Clauses abusives
- S'armer contre les violations

## IV. La facturation des auteurs

Introduction : la facture et le devis

### A. Le devis

#### 1. L'importance du devis

- La valeur légale
- La "confiance" en affaires
- Le devis signé

#### 2. Dresser un devis

- Mentions obligatoires
- Descriptif de la prestation
- Cession de droits
- Taxes et totaux
- La facturation à l'étranger
- Conditions de règlement et de validité
- Bon pour accord

#### 3. Les conditions générales de vente

- Fonctions et utilité pour les auteurs
- Exemples détaillés

### B. La facture

- Quand et quoi facturer : les erreurs à ne pas faire
- Facture ou note d'auteur ?
- Le document en détail
- La rétrocession d'honoraires entre auteurs

## V. Questions/Réponses

Échanges libres sur les thèmes abordés pendant la journée

L'intervenant :

# Julien Moya

- Directeur artistique et digital designer depuis 2001, freelance depuis 2003.
- Intervenant spécialisé en établissement et gestion d'activité créative indépendante.
- Auteur de « *Profession Graphiste Indépendant* » et « *Créatif en free-lance, je me lance* » (éd. Eyrolles).



e-mail : [contact@julienmoya.com](mailto:contact@julienmoya.com)

Tarif de la session :

**96€ TTC** soit 80€ HT

- Rencontre accessible sur inscription uniquement.
- Dépense déductible pour les déclarations contrôlées.
- Session **non** finançable par le CPF.

Inscription et paiement sur :

[formation.julienmoya.com/session\\_001](http://formation.julienmoya.com/session_001)